

25 JUN 2021

N° 502243

Monsieur le Président de la
Communauté de Communes du Pays
De Mormal

18 Rue Chevray,

59530 Le Quesnoy

SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL

Tél. 03 21 60 48 60

N/Réf. CD/AB/IM N° 21.442

St-LAURENT-BLANGY, le 21 juin 2021

Siège administratif

56 avenue Roger Salengro
BP 80039
62051 Saint Laurent Blangy cedex

SIRET 130 013 543 00025

**OBJET : Révision allégée PLUi du Pays de Mormal. Réunions d'examen
conjoint du 16 juin 2021**

Monsieur le Président,

Suite à l'échange téléphonique qui s'est tenu entre nos services le 15 juin 2021, je vous prie de trouver ci-dessous les remarques de notre Compagnie relatives aux réunions d'examen conjoint qui se sont tenues le 16 juin dernier.

S'agissant des révisions N° 1 et 3, notre Compagnie précise qu'elle n'a aucune observation d'ordre agricole à formuler.

Concernant la révision n°2 : Notre Compagnie note une modification du zonage qui conduit à ouvrir à l'urbanisation des terrains, à ce jour occupés par l'activité agricole, pour l'agrandissement de la zone d'activité existante sur la commune de La Longueville.

Il semble que certains terrains classés au PLUi du Pays de Mormal en zone 1AUe, seront reclassés en zone Agricole pour les besoins d'une association d'insertion présente sur site, développant une activité de maraichage.

La Chambre d'Agriculture souhaite s'assurer qu'une information et une négociation a été initiée auprès des exploitants agricoles concernés.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Président Pôle 2
DGS Pôle 3
Pôle 1 Pôle 4
Pôle 5

Le Président,

C. DURLIN

